



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2018-016

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2018

Sommaire

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2018-01-31-001 - Décision CDACi création cinéma à Thouars (1 page)

Page 3

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2018-01-31-001

Décision CDACi création cinéma à Thouars



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Service de Coordination et du Soutien Interministériels
Pôle Environnement
Secrétariat de la CDACi

Niort, le 31 janvier 2018

Commission départementale d'Aménagement Cinématographique

Réunie le 30 janvier 2018, la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique a **accordé** l'autorisation sollicitée par la Communauté de communes du Thouarsais, agissant en sa qualité de future propriétaire, dont le siège est fixé 4 rue de la Trémoille – CS 10160 – THOUARS (79104), représentée par son Président, M. Bernard PAINEAU, en vue de la création d'un cinéma à l'enseigne « Le Kiosque » composé de 4 salles d'une capacité totale de 530 fauteuils, situé boulevard Adrien Morin à THOUARS.

Cette décision est affichée pendant un mois à la mairie de Thouars.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture

Didier DORÉ